

SAINT-MELANY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mardi 14 Décembre 2021

Sont présents: Lorraine Chénot, Barbara De Schepper, Paul Arnaud, Didier Piolat, Vincent Guillo, Fanny Waldschmidt, Arlette Obry, Lucy Renault, Roger Lombardot.

Conseillers ayant donné un pouvoir: Loïs Coltel à Lucy Renault

Conseillers excusés : Damien Petit

Secrétaire de séance: Vincent Guillo

- **Décisions modificatives comptables**

- Budget de Miaillé: Les 84 000 € HT de travaux de l'opération sont transférés de l'article 204.112 à l'article 23.13.

Vote : Approbation: 10 voix pour

- Budget de l'eau: 3.000 € sont pris sur les "charges exceptionnelles" en fonctionnement et virés à la "section d'investissement" en recettes pour régler la remise en état du captage du Gournier.

Vote : Approbation: 10 voix pour

- Budget principal: 3.000 € sont pris sur les "charges exceptionnelles" en fonctionnement et virés à l'article "charges à caractère générales".

Vote : Approbation: 10 voix pour

- **MIAILLE, convention entre l'association Mamamiaillé et les communes de Beaumont, Dompnac, Sablière et Saint-Mélany.**

Une convention de trois ans, prolongeable sur 5 ans et dont lecture est faite ce jour, engage les quatre communes de la vallée à l'association MamàMiaillé pour subventionner le démarrage de l'activité de ce lieu d'accueil des jeunes enfants.

Les trois autres communes ont déjà validé cette convention.

Vote : Approbation: 10 voix pour

- **MIAILLE, bail professionnel entre la commune et l'association MamàMiaillé**

Le conseil donne son approbation pour la signature du bail professionnel entre la commune et l'association MamàMiaillé. Lecture est faite de ce bail.

Vote : Approbation: 10 voix pour

- **Renouvellement de la convention avec l'association "coup de pattes ".**

Pour la stérilisation des chats errants.

Vote : Approbation: 10 voix pour.

- **Contrat de travail d'Angélique Hubert, secrétaire de mairie remplaçante.**

- Il est proposé de prolonger ce contrat de deux mois pour faire un tuilage avec le retour à son poste de Réjane Feltrin et la remplacer pendant ses formations.

Vote : Approbation: 10 voix pour.

